

COMITÉ SAINES HABITUDES DE VIE MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

PLANIFICATION TRIENNALE

2012-2015



LÉGENDE

1 : AN 1, 2012-2013

2 : AN 2, 2013-2014

3 : AN 3, 2014-2015

ORIENTATION 1 : SOUTENIR LES COMPÉTENCES PARENTALES ET BONIFIER L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE FAMILIAL

OBJECTIF 1 : D'ICI TROIS ANS, LES PARENTS AURONT DIVERSIFIÉ ET ENRICHIS LEURS HABILETÉS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE PRÉPARATION DU DÉJEUNER ET DU SOUPER.

Stratégies	1	2	3
<i>Thématique 1 : Déjeuner</i>			
1. Rappeler / faire connaître aux parents les meilleurs aliments à proposer aux enfants lors du déjeuner.	X	X	X
2. Partager aux parents des outils facilitant la planification et la préparation du déjeuner.	X	X	X
3. Proposer aux parents des activités / ateliers leur permettant de mettre en pratique les apprentissages acquis.		X	X
<i>Thématique 2 : Souper en famille</i>			
1. Partager aux parents des outils facilitant la planification et la préparation du souper en famille.	X	X	X
2. Partager aux parents des outils facilitant le partage agréable du souper en famille.	X	X	X
3. Proposer aux parents des activités / ateliers leur permettant de mettre en pratique les apprentissages acquis.		X	X
<i>Thématique 3 : Transfert d'informations</i>			
1. Vérifier si les intervenants sont sensibilisés aux problématiques du déjeuner et du souper et s'ils utilisent des outils en lien avec ces deux thématiques.	X	X	X
2. Vérifier les possibilités de complémentarité des outils déjà utilisés par les intervenants travaillant avec les familles avec ceux proposés dans le cadre du projet <i>À nos marmites : 1,2,3...santé !</i>	X	X	X

ORIENTATION 2 : FAVORISER UN MEILLEUR ACCÈS AUX ALIMENTS SAINS

OBJECTIF 1 : D'ICI TROIS ANS, LES ACTEURS INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AURONT DÉVELOPPÉ DES PARTENARIATS POUR LE DÉPLOIEMENT DE PROJETS VISANT L'ADOPTION ET LE MAINTIEN DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES CHEZ LES FAMILLES.

Stratégies	1	2	3
1. Maintenir la participation active de partenaires du Comité SHV au sein du Collectif pour la solidarité et l'inclusion sociale.	X	X	X
2. Partager aux partenaires du Comité SHV l'état d'avancement des travaux du Collectif pour la solidarité et l'inclusion sociale (opportunités de partenariats, déploiement de projets, etc).	X	X	X
3. Collaborer à la planification, à la mise en œuvre et au suivi de projets / actions.	X	X	X

OBJECTIF 2 : D'ICI TROIS ANS, LES MUNICIPALITÉS AURONT INTÉGRÉES À LEUR PLAN D'AMÉNAGEMENT / DÉVELOPPEMENT DES MESURES PERMETTANT AUX FAMILLES UN MEILLEUR ACCÈS AUX ALIMENTS SAINS.

Stratégies	1	2	3
1. Prendre connaissance et partager les mesures déjà mises en œuvre (implantées) dans les municipalités.	AJUSTEMENTS CONTEXTUELS		
2. Sensibiliser les élus municipaux à l'importance d'inclure, au plan d'aménagement / développement, des mesures facilitant un meilleur accès aux aliments sains.			
3. Accompagner les élus municipaux intéressés dans la mise en œuvre (implantation) de mesures simples permettant un meilleur accès aux aliments sains en élaborant un plan de travail.			
4. Soutenir le déploiement d'initiatives émergeant des plans de travail avec les municipalités participantes.			
5. Reconnaître publiquement les bonnes initiatives.			

ORIENTATION 3 : OPTIMISER LES OCCASIONS D'ÊTRE ACTIF

OBJECTIF 1 : D'ICI TROIS ANS, LES ENFANTS FRÉQUENTANT LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP POURRONT PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES OFFERTES LE MIDI OU IMMÉDIATEMENT APRÈS LES CLASSES, LESQUELLES SERONT PROPOSÉES ET GÉRÉES PAR LES MILIEUX SCOLAIRES.

Stratégies	1	2	3
1. Informer les directions d'écoles primaires du soutien dégressif du Comité SHV aux activités multisports proposées par le regroupement depuis 2010 et en faire le rappel à chaque année.	X	X	X
2. Proposer des modalités uniformes (conventions de gestion, entente de partenariat, etc) d'application du soutien dégressif.	X		
3. En collaboration avec les directions d'écoles, identifier des alternatives (mesures) facilitant l'animation d'activités sportives et en assurer l'implantation.	X	X	X
4. Poursuivre la tenue de séances d'activités multisports dans les écoles primaires.	X	X	X

OBJECTIF 2 : D'ICI TROIS ANS, LES MUNICIPALITÉS AURONT INTÉGRÉES À CELLES EXISTANT DANS LEUR ENVIRONNEMENT PHYSIQUE, DES MESURES FACILITANT LES DÉPLACEMENTS ACTIFS SÉCURITAIRES.

Stratégies	1	2	3
1. Répertoire (identifier) les mesures déjà implantées dans les municipalités.	X		
2. Sensibiliser les élus municipaux à l'importance de créer des environnements physiques favorables aux déplacements actifs sécuritaires et proposer la collaboration du Comité SHV.			
3. Accompagner les élus municipaux intéressés dans la mise en œuvre de mesures simples visant l'installation d'infrastructures (commodités) favorisant les déplacements actifs sécuritaires en élaborant un plan de travail commun avec les municipalités intéressées.			
4. Soutenir le déploiement d'initiatives émergeant du plan de travail.			
5. Reconnaître publiquement les initiatives facilitant les déplacements actifs sécuritaires.			
	AJUSTEMENTS CONTEXTUELS		

OBJECTIF 3 : D'ICI TROIS ANS, LES MUNICIPALITÉS PROMOUVRONT DE FAÇON CONTINUE, LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR POUR LES FAMILLES.

Stratégies	1	2	3
1. Partager aux élus municipaux les opportunités qu'ont les municipalités de promouvoir un mode de vie physiquement actif par le biais des campagnes sociétales <i>Défi Santé</i> et <i>Plaisirs d'hiver</i> .	X		
2. Promouvoir auprès des jeunes et de leur famille, les activités municipales déployées dans le cadre de campagnes sociétales.	X		
3. Soutenir les organisateurs de <i>L'Automne à grands pas</i> dans la promotion et la bonification de l'événement.	X	X	X
4. Soutenir les projets stimulant la pratique d'activités sportives, récréatives ou de plein air en famille.	X	X	X
5. Reconnaître publiquement les activités déployées dans le cadre de campagnes sociétales, de l'événement <i>L'Automne à grands pas</i> ou de toutes autres activités stimulant l'adoption et le maintien d'un mode de vie physiquement actif.	X	X	X

ORIENTATION 4 : PROMOUVOIR, DIFFUSER LES OPPORTUNITÉS DE FORMATION EN SHV ET PARTAGER LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES ANIMANT DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR.

OBJECTIF 1 : D’ICI TROIS ANS, LES ACTEURS EN LOISIRS AINSI QUE LE PERSONNEL DES ASSOCIATIONS ET CLUBS SPORTIFS AURONT ENRICHIS LEURS COMPÉTENCES D’INTERVENTION EN SAINES HABITUDES DE VIE DANS LEURS RÔLES PROFESSIONNELS RESPECTIFS.

Promouvoir et diffuser : Par le biais de Québec en Forme et des partenaires de la Table régionale en saines habitudes de vie du Bas-Saint-Laurent, le Comité SHV reçoit des courriers électroniques conviant divers acteurs à approfondir des notions touchant des sujets reliés à la saine alimentation ou au mode de vie physiquement.

Développer : Advenant le cas pour lequel un ou des besoin (s) en développement de compétences serait communiqué au regroupement local de partenaires et qu’aucune formation ne serait disponible, le Comité SHV pourrait planifier en planifier le contenu, avec l’expertise de ressources professionnelles en alimentation ou en activité physique, lesquelles valideraient les objectifs, les contenus et le déroulement. Il est à noter, que, préalablement, une identification des besoins du milieu sera réalisée, en collaboration avec divers acteurs / intervenants : vérifier si des formations ont déjà été offertes sur les sujets souhaités et trouver des solutions afin que le contenu des formations soit intégré (appropriation) dans le quotidien professionnel des clientèles ciblées.

Assurer un suivi : Une attention sera portée au suivi de la formation Bien dans sa tête, bien dans sa peau, auprès des participants. La formule n’est pas encore précisée par les personnes responsables du dossier de formations : un arrimage sera développé avec l’organisme dispensateur (Équilibre), l’Agence de santé et de services sociaux (partenaire financier), une travailleuse sociale du CLSC (partenaire du Comité SHV). Il est à noter que la travailleuse sociale du CLSC fait les suivis de ce dossier avec le regroupement. Par ailleurs, un suivi sera apporté à toutes formations qui seront déployées.

Stratégies	1	2	3
1. Partager les opportunités de formation en lien avec les saines habitudes de vie et développer des ateliers de formations répondant à des besoins exprimés par des acteurs du milieu.	X	X	X
2. En collaboration avec les organismes dispensateurs des formations, planifier la tenue de formations répondant à des besoins exprimés.	X	X	X
3. En collaboration avec les organismes dispensateurs, assurer le suivi des formations auprès des participants afin d’en évaluer la transférabilité du contenu dans leurs pratiques respectives.	X	X	X

OBJECTIF 2 : D’ICI TROIS ANS, LES ACTEURS EN LOISIRS AINSI QUE LE PERSONNEL DES ÉCOLES DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP CONNAÎTRONT ET PARTAGERONT LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES POUVANT PLANIFIER ET ANIMER DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR.

Stratégies	1	2	3
1. En collaboration avec les acteurs en loisirs de la MRC de Rivière-du-Loup, identifier des mesures permettant la réalisation (conception) d’outils (moyens) partagés pour une mise en commun des ressources professionnelles planifiant et animant des activités récréatives, sportives et de plein air.	X	X	X
2. Solliciter le partage de commentaires / suggestions des directions d’écoles quant aux outils (moyens) préalablement identifiés.	X	X	X
3. Accompagner les acteurs en loisirs dans la réalisation / conception et l’implantation d’outils (moyens) identifiés comme étant simples, efficaces et facilement accessibles.		X	X
4. Partager les outils avec les collaborateurs ciblés et évaluer la convivialité et l’utilisation des outils (moyens) privilégiés.		X	X